

EXPÉRIMENTATION D'UNE ARGILE EN STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES CICADELLES VERTES

Contexte

Actuellement, il n'existe pas de produit de lutte contre les cicadelles vertes en viticulture biologique. Le Réseau Aquitain d'expérimentation et d'observation en viticulture Biologique (ResAqVitiBio) s'est donc penché sur l'expérimentation de méthodes alternatives plus ciblées contre ce ravageur. En 2011, une vingtaine de sites a été déployée pour tester l'incidence d'applications d'argile sur ce ravageur.

Description du ravageur visé

Nom: Cicadelle Verte ou « cicadelle des grillures »

Caractéristique : insecte piqueur-suceur présent sur toutes les zones viticoles européennes.

Cycle : 2 à 3 générations par an

→ avril: premières larves sur la face inférieure des feuilles

→ début juin : première génération (G1)

→ fin juin : deuxième génération (G2)

→ fin juillet : troisième génération (G3)



Larve de cicadelle Verte



Cicadelle verte adulte

Dégâts : La G2 est la génération qui cause le plus de dégâts sur la vigne :

→ Premiers dégâts caractérisés par des piqûres provoquant un rougissement des feuilles à la base du cep.

→ Août-septembre, les dégâts s'intensifient avec un dessèchement des feuilles.

Ces grillures peuvent entraîner une diminution de l'activité photosynthétique, un retard de maturité et une diminution de la teneur en sucre.



Symptômes de grillures sur feuille

Produit testé : la kaolinite calcinée

Présentation : la kaolinite calcinée est une argile issue de l'altération de minéraux qui a été purifiée de sa silice.

Propriétés : fertilisant, insectifuge, antiseptique, fort pouvoir couvrant du végétal, bonne miscibilité dans la bouillie.

Application : mélangée à de l'eau ou de la bouillie, la pulvérisation de cette poudre d'argile rend la végétation blanchâtre et donc beaucoup moins attractive pour les ravageurs. La fine couche d'argile formée (cf. photo ci-contre) agit comme **barrière physique vis-à-vis des insectes**, en perturbant leurs déplacements, leurs prises alimentaires et le dépôt des pontes.

Renouvellement : Le renouvellement se fait en fonction de la pousse et du lessivage (environ 20mm de pluie), l'objectif étant de maintenir le feuillage blanchâtre sur la vigne.

Avantage → L'application peut se faire en même temps que vos traitements, pas besoin de passage supplémentaire !



Feuillage après traitement à la Kaolinite calcinée

Le dispositif d'expérimentation

Parcelle : un aller-retour pulvé, divisée en 2 modalités :

→ une modalité traitée à la kaolinite calcinée

→ une modalité non traitée = témoin

Les 2 modalités sont répétées une fois (bloc 1 et 2)

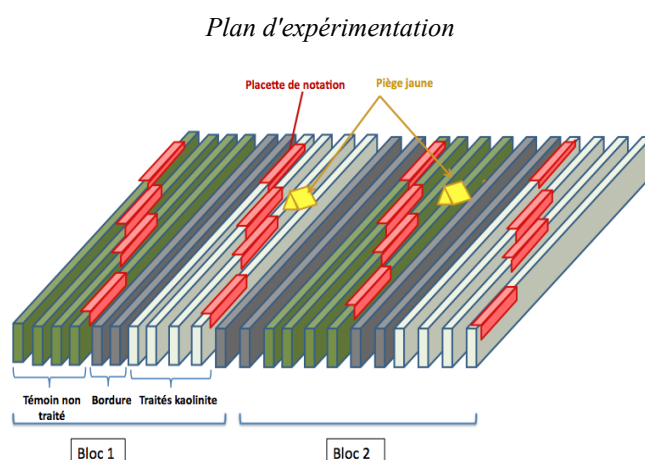
Produits testés : Sokalciarbo ou Argibio

Dose : 20kg/ha de kaolinite calcinée mélangés aux traitements habituels de l'exploitation.

→ 3 traitements minimum.

Piégeage : Mise en place de pièges chromatiques à plaque engluée (relevés 1 fois par semaine) qui permettent de suivre la dynamique de la cicadelle.

Notation : Suivi 1 fois/semaine du nombre de larves sur 100 feuilles réalisé par les techniciens.



Le rôle du réseau

Chaque parcelle d'expérimentation fait partie du Réseau VitiBio, un réseau qui regroupe diverses structures de la région aquitaine, comme les Chambres d'agriculture et des associations bio. Ce réseau d'observation et d'expérimentation, financé par CPER et FranceAgriMer, permet d'acquérir et d'échanger de nombreuses données sur l'ensemble de la région aquitaine afin d'apporter des solutions innovantes aux problèmes rencontrés en viticulture biologique.

Notre rôle → effectuer un suivi régulier de la parcelle d'expérimentation (observations et notations) pour évaluer des stratégies de protection contre les dégâts des cicadelles vertes.

Votre rôle → effectuer les traitements en respectant le protocole et ne pas hésiter à nous poser des questions.

→ LIEN INTERNET

<http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/RESAQ-VITIBIO>

→ CONTACTS

- **DUFFAU Léa** stagiaire à l'IFV qui assure le suivi de cette expérimentation.
06-78-12-05-48
duffaulea@gmail.com
- **AVELINE Nicolas**, Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) co-responsable de l'expérimentation.
06-64-22-56-27
05-56-16-10-99
nicolas.aveline@vignevin.com
- **BOURLON Audrey**, Chambre d'Agriculture de la Gironde co-responsable de l'expérimentation.
06-22-30-11-91
05-56-35-58-57
a.bourlon@gironde.chambagri.fr